

## DANS CE NUMERO

Rentrée scolaire  
Fourrière animale  
Déco pour les fêtes  
Salle communale

## LETTRE D'INFORMATION

**Les vœux du Maire**

Le Dimanche 15 janvier 2017 à 11H00, auront lieu les vœux du Maire, suivi du verre de l'amitié.

**La rentrée scolaire 2016**

Au 1<sup>er</sup> septembre dernier, les enfants de Caignac (de la maternelle au CM2) ont découvert leur nouvelle école.

Pendant tout l'été, des travaux de réaménagement et de mise aux normes ont été réalisés.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'ouverture de l'école unique (aide pour les travaux, dons de matériel, jouets et mobilier)

**Décoration du village**

Cette année, le Maire et l'équipe municipale souhaitent vous associer à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année. Ils vous donnent rendez-vous dans la salle communale à 10 heures le dimanche 11 décembre. Vous pouvez apporter des guirlandes ou autres décorations que vous n'utilisez plus chez vous. Venez avec vos idées et vos outils.

**Aménagement de la salle communale**

Actuellement, des travaux d'aménagement intérieur sont en cours dans la salle communale. Un WC et un coin cuisine sont en cours de réalisation. Merci à tous les bénévoles pour leur participation.

## Plantation d'arbres

Des arbres vont être plantés sur la place de l'église dans le courant du mois de décembre. Une information concernant le stationnement sera diffusé au préalable.

## Fourrière animale

L'équipe municipale a décidé de changer de prestataire de fourrière animale en faveur de la fourrière intercommunale de Castelnaudary. Les critères de choix ont été la proximité et les tarifs. Merci de nous signaler tout animal errant sur le territoire de la commune.

Par ailleurs, la mairie peut vous faire bénéficier de tarifs vétérinaires intéressants pour la stérilisation de vos félins.

## Statue de la vierge

Comme vous l'avez peut être constaté, la statue de la vierge a déménagé. En effet, n'étant plus solidaire de son socle, la statue a été transféré au local technique pour restauration et embellissement.



## Nouveau lotissement

La date de livraison des habitations du nouveau lotissement est à ce jour prévue dans le courant du mois de janvier.

## Elections 2017

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au samedi 31 décembre 2016, à cette date, il sera organisé une permanence en Mairie de 9H00 à 12H00.

## Cimetière

La municipalité réalise un état des lieux du cimetière pour mettre en place une gestion informatisée.

Il existe :

- des sépultures dont on ne connaît pas les concessionnaires
  - des sépultures en état visuel d'abandon qui pourraient faire l'objet d'une procédure de reprise.
- Si vous vous sentez concernés par une de ces situations, vous pouvez contacter la mairie.